

*Ce rapport exprime les vues collectives d'un groupe international d'experts et ne représente pas nécessairement les décisions ou la politique officiellement adoptées par l'Organisation mondiale de la Santé.*

**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ**  
**SÉRIE DE RAPPORTS TECHNIQUES**

N° 151

**QUESTIONS DE SANTÉ MENTALE**  
**QUE POSE L'UTILISATION**  
**DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE**  
**A DES FINS PACIFIQUES**

**Rapport d'un groupe d'étude**

	Pages
1. L'épreuve imposée à la personnalité par l'avènement de l'énergie atomique . . . . .	3
2. Le problème des lésions cérébrales provoquées par les rayonnements . . . . .	7
3. Les répercussions sociales et économiques de l'énergie atomique et leur influence sur la santé mentale . . . . .	9
4. Réactions affectives pathologiques résultant directement de l'avènement de l'énergie atomique . . . . .	13
5. Mesures à prendre pour protéger la santé mentale . . . . .	41
Annexe 1. Déclaration du Sous-Comité des Utilisations pacifiques de l'Énergie atomique de la Fédération mondiale pour la Santé mentale, approuvée par la 25 <sup>e</sup> session du Conseil exécutif de la Fédération, Londres, 8-12 février 1957 . . . . .	51
Annexe 2. Résolution adoptée par le Conseil exécutif de la Fédération mondiale pour la Santé mentale à sa 25 <sup>e</sup> session, Londres, février 1957, pour être transmise à l'Organisation mondiale de la Santé . . . . .	54
Annexe 3. La presse et l'énergie atomique . . . . .	55

**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ**

PALAIS DES NATIONS

GENÈVE

1958